

LA NEUVILLE

ACTUS

Supplément été

N°3 - Juillet 2015

Edito



Nous sommes élus depuis un peu plus d'un an, grâce à notre journal vous êtes régulièrement informés des évolutions et du fonctionnement de notre village.

La commune a participé aux Florales les 20 et 21 juin 2015 au Neubourg comme vous le saviez. Je vous remercie de votre vote, ainsi nous avons obtenu le 1er prix du public. C'est une belle récompense pour l'investissement de l'équipe municipale dans son ensemble.

Bravo à tous, bonnes et belles vacances à vous, Neuvilleois et Neuvilleois.

Amicalement, votre Maire.

Mairie

38 route du Bec Hellouin

Tél : 02 32 45 16 92

Fax : 02 32 45 54 62

mairie.laneuilledubosc@orange.fr

Horaires d'ouverture

lundi de 14h00 à 18h30

mardi de 13h30 à 16h30

mercredi de 14h00 à 17h00

vendredi de 14h00 à 18h30

samedi de 09h00 à 12h00

Cet été, la mairie reste ouverte aux heures habituelles.



LES FLORALIES 2015

La 10ème édition des Florales Départementales de l'Eure s'est tenue les 20 et 21 juin dernier au Neubourg, à la salle du Haut Phare.

Le public a pu découvrir à cette occasion le concours d'aménagements paysagers mettant en concurrence des communes fleuries de l'Eure.

Le concours consiste à réaliser un décor paysager fleuri ou une scène de jardin de 25m².

Les villes participantes pour cette 10ème édition étaient : **Evreux, Louviers, Beaumont le Roger, Le Fidelaire, Lyons la-Forêt, La Neuville-du-Bosc, Le Vaudreuil, Breteuil-sur-Iton, Les Andelys, Vernon, Le Manoir-sur-Seine, Saint Marcel.**



Lors de ce concours, 3 prix seront remis aux gagnants : le prix du jury des professionnels, le prix du public et le prix des enfants. S'ajoute le prix de Jean Jacques Hubert, fondateur des Florales.



Des conseillers municipaux se sont mobilisés pour imaginer et réaliser les 25m² d'aménagement.

Après 2 jours de préparation sur site, la barque est installée et trône à l'arrière du décor.

Pour sa 3ème participation, la Commune de La Neuville du Bosc a remporté le 1er prix du public.



Les Florales, c'étaient aussi

Les Mini-Florales où quatorze classes du Neubourg ont relevé le défi en participant au concours, sans oublier les enfants qui font partie des Travaux d'Activités Péri-scolaires.



Marché et exposition florale avec des professionnels de l'horticulture et pépiniéristes, des vendeurs de motoculture et outils de jardinage, un graveur sur verre, un vendeur de savons aux senteurs florales et naturelles, de la décoration (sujets bois et fleurs séchées) ou encore de la décoration en fer forgé, et pour les gourmands des confitures artisanales, des cakes et des biscuits.



Et aussi : visites des Jardins Familiaux, promenades en calèche, concerts, exposition de voitures anciennes avec l'association Les Rétros du Plateau et présence de la section « Art Floral » de l'Université Populaire...



LA FÊTE COMMUNALE

NOUVELLE EDITION...et NOUVELLE FORMULE



Deux soirées !!!

Le vendredi soir autour d'un café gourmand, à l'écoute de "Vincent le Zicos" et de sa guitare.

Le samedi soir devant une bonne choucroute et une super soirée dansante pour digérer.



Samedi, tous ont pu apprécier de nouveaux manèges, et notamment les autos tamponneuses...



Dimanche, journée complète avec

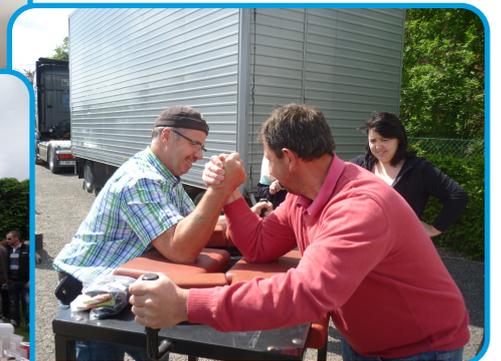
- la foire-à-tout
- le concours de pâtisserie
- le concours de pétanque avec le record de 46 doublettes
- ...et toujours les manèges

Enfants

- 1er Maël POISSON
2ème Romane RENAULT
3ème Auréa POISSON

Adultes

- Angélique VALLEE
Hélène VALLEE
Karine SAVALLE



L'AGENDA

PISCINE DU NEUBOURG : Le CCAS offre des entrées à la piscine du Neubourg tout l'été, dans la limite de 2 entrées par enfant et par semaine pour les enfants jusqu'à 14 ans.

Dimanche 23 août : Course cycliste

Dimanche 30 Août : Foire-à-tout du Foyer Rural sur la place du village 2,50 € le mètres (1 mètre offert pour les habitants de la Neuville pour tout achat d'un emplacement supérieur à 2m) - Horaire: 7h à 18h00

Mercredi 11 novembre : Commémoration de l'armistice de la 1ère guerre mondiale

Dimanche 15 novembre : Marché de Noël organisé par "Les Petits Doigts de Fées" de 9h30 à 17h30 avec une belle tombola. Seront présents de nombreux artisans et des producteurs

Vendredi 20 novembre : Diffusion du film « Cause commune » de Sophie Averty à 19h à la salle des fêtes - manifestation organisée par le centre culturel et multimédia de Saint Eloi de Fourques

Samedi 28 novembre : Repas des Anciens à la grande salle des fêtes

REGLES DE BON VOISINAGE

Bien s'entendre avec son voisin, c'est important et avec l'arrivée des beaux jours, quelques petits rappels sont toujours les bienvenus...



Bruit : les travaux de bricolage et de jardinage (réalisés avec tondeuse, perceuse, raboteuse, tronçonneuse, etc...) sont autorisés les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Brûlage des déchets végétaux : l'autorisation d'incinérer des déchets végétaux est limitée entre le 15 octobre et le 15 mars de chaque année. Les feux ne sont autorisés que lorsque le jour est levé et avant 10h, et doivent être achevés avant l'arrivée de la nuit, exception faite des feux de camp.

Il est interdit de brûler l'herbe et les tontes. Il en est de même des souches d'arbres qui brûlent très mal et des résineux (thuyas, sapins...). L'incinération de tout déchet autre que végétal (ordures ménagères pneumatiques, déchets d'emballages) est formellement interdite, en tout temps et en tout lieu.



Stationnement : il est rappelé que les véhicules ne doivent pas stationner sur les trottoirs car ils gênent la circulation des piétons et met leur sécurité en jeu.